



Certificat de conformité de contrôle de la production en usine des mélanges bitumineux

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction ou RPC).

Délivré par :
Organisme de Certification AFNOR Certification

Numéro d'identification 0333

Adresse 11 rue Francis de Pressensé
FR - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Délivré à :
Producteur MASTELLOTTO SAS
Adresse Rue de l'Avenir
ZI Est
FR-14650 CARPIQUET

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA des normes reprises ci-dessous sont appliquées selon le système 2+ et que le contrôle de la production en usine des mélanges bitumineux répond aux dispositions de l'annexe ZA des normes reprises ci-dessous.

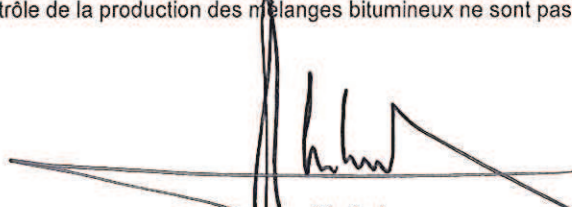
Désignation des mélanges bitumineux Enrobés bitumineux
Bétons bitumineux très minces

Lieu de production	Normes de référence
MASTELLOTTO CENTRALE EBN (ST GERMAIN DU PERT)	EN 13108-1:2007 EN 13108-2:2006

Numéro du certificat : 0333 - CPR - 420128

Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 29/04/2008.

Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des mélanges bitumineux ne sont pas modifiés de manière significative.


Directeur Général
Franck LEBEUGLE